

Assemblée Générale des Clubs 2007

Samedi 13 octobre 2007

A Châteaubriant

Procès Verbal

Représentation : **227 clubs** sur 318 soit **71.38 %**
Dont **205 clubs libres** sur 242 soit **84.71%**
 21 clubs foot entreprise sur 43 soit **48.84 %**
 1 club loisirs sur 33 soit **3.03 %**

Nombre de voix représentant les clubs : **2116** sur 2518 soit **84 %**
Nombre de voix membres individuels : **4** sur 43 soit **9 %**

8 H 45

JEAN-LUC MARSOLLIER

En préambule, Jean-Luc Marsollier salue toutes les personnalités présentes :

- Monsieur Jean Seroux, Conseiller Général du canton de Châteaubriant et Président Général des Voltigeurs Castelbriantais
- Monsieur Frédéric Bonnier, Président des Voltigeurs de Châteaubriant, section football.
- Monsieur Alain Pilette, Président de l'AL Châteaubriant, section football
- Monsieur Yves Garreau, Président de la Commission Formation du CDOS
- Monsieur Jean-Luc Chesneau, Directeur du Service des Sports du Conseil Général
- Monsieur Gilles Philippot, Conseiller Général du canton de Nozay.

Et excuse l'absence de :

- Messieurs Jean Olivier et René Cadiet, Présidents d'honneur du District de Loire-Atlantique de Football
- Monsieur Michel Hunault, Député
- Monsieur François Thomas, Direction des Sports du Conseil Général
- Monsieur Ludovic Béranger, de CASAL SPORT

8 H 50

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

JEAN-LUC MARSOLLIER

Le Président, Jean-Luc Marsollier ouvre la séance par l'Assemblée Générale extraordinaire pour la modification des statuts du District de Loire-Atlantique de Football.

Après lecture par Georges Jouy, Secrétaire Général, des modifications des statuts, l'Assemblée approuve à l'unanimité, par vote à main levée, la nouvelle mouture des Statuts.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2007 ouverte et demande à observer une minute de silence en souvenir des personnes de la famille du football disparues cette saison, notamment au plan local de deux dirigeants emblématiques et chevilles ouvrières des deux clubs : MM. Lucien Lemonnier (Voltigeurs) et Guy Chopin (ALC).

Présidents (es), secrétaires, dirigeants et bénévoles,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis...

Au-delà de la profession de foi et des intentions que l'on a tous, avoir des projets et en rendre compte, c'est bien là notre mission première d'élus.

C'est à vous, les clubs qu'il convient de le faire, tout autant que nous le faisons annuellement auprès de nos instances de tutelle (LFA, Ligue) et des institutions (État et Conseil Général) dans le cadre des Contrats d'Objectifs qui nous lient étroitement avec elles.

Sachez que, et c'est bien normal, seules des actions éligibles justifiées et réalisées sont financièrement accompagnées. Cette clarification était nécessaire. Cette transparence, on vous la doit.

Plus de transparence, c'est aussi plus d'efficacité et des moyens centrés sur l'opérationnel. C'est pourquoi nous vous avons sollicités à de multiples reprises déjà lors de cette rentrée. Ne vous méprenez pas sur le caractère obligatoire de ces rencontres. Ce nouveau style d'exigence est simplement animé du souci de devoir communiquer sur des actions fortes pour que tout le monde ait le même niveau d'information avant le lancement d'une saison.

C'est notre façon de vouloir à tout prix mutualiser nos compétences avec vous, de partager des expériences et des savoir-faire. Et la culture informatique que vous avez acceptée bien volontiers en adhérant au PIC (Plan d'informatisation des clubs) doit nous y aider...

Enfin, et c'est parce que nous avons entièrement confiance dans tous les dirigeants que vous êtes, c'est notre mission de tendre vers un football responsable et citoyen. La responsabilité est partout aujourd'hui. On en peut plus rejeter la faute sur l'autre. Acteurs et responsables, nous le sommes, car nécessité fait loi...

Ce préambule étant fait, permettez-moi de cibler quelques axes de développement sur lesquels nous portons tous nos efforts :

La labellisation des écoles de football

L'école de football a un objectif prioritaire, c'est la proximité. Un petit club qui se sépare d'une école de foot se condamne à terme. Cette seule idée doit nous suffire à accompagner tous les clubs qui font la démarche d'améliorer l'accueil, la fidélisation, l'encadrement et l'éducation dans les écoles de football. Le diplôme du label qualité FFF/Adidas n'est pas une fin en soi. Il n'y a pas davantage à créer une course au label.

Rappelons qu'il s'agit d'un engagement volontaire des clubs. Aujourd'hui, il y a plus d'une soixantaine d'écoles qui sont labellisées, qui acceptent donc de se mettre sous le regard des autres. L'idée fait son chemin...

La nouvelle philosophie du Foot d'animation

Déjà entendu, vous allez me dire. Vous ne nous empêcherez pas de remettre le couvert car **"C'est l'idée du jeu qui doit gagner"**.

Gagné après avoir partagé des moments de bonheur sur le terrain avec les copains. Gagné après avoir eu la possibilité d'apprivoiser le ballon et de bénéficier des précieux conseils des éducateurs. Le tout dans une ambiance conviviale, festive et fair-play. A laquelle il faut, bien évidemment, associer le plaisir.

Alors effectivement, cette saison est un peu particulière, car le nombre de jeunes du Football d'Animation s'est encore accru de façon considérable (effet du "baby-boom" de l'an 2000 et de la Coupe du Monde 2006). Il faut donc des structures d'accueil adaptées, un encadrement de qualité et des objectifs de pratique bien définis.

Cette Rentrée du Foot est marquée par trois principes : "apprendre à jouer" en Débutant(e)s avec la possibilité pour toutes et tous d'avoir accès au terrain ; "apprendre à bien jouer" en Poussin(e)s avec une initiation technique et quelques principes de jeu ; "apprendre à mieux jouer" en Benjamin(e)s en affinant la technique, et en apprenant notamment à jouer collectif.

Vous le savez déjà : un passeport a été édité par la Ligue afin de leur dire combien **c'est la construction du joueur qui nous intéresse avant de penser résultat**.

Et puis, ça aussi vous le savez, nous avons élaboré une Charte du Jeune Footballeur avec le Conseil Général, notre partenaire institutionnel. Avec le Département, nous avons des points de convergences essentielles sur des valeurs de respect, d'éducation, de tolérance, de fair-play.

Là encore, il s'agit de redéfinir le rôle de chacun sur le terrain, avec tous les acteurs que sont les éducateurs, les arbitres et des dirigeants clairement identifiés. Sur ce seul périmètre, sur ce rectangle "vertueux" dirai-je, il n'y a pas de place pour les parents, sauf à les aider en dehors, ces parents, à s'impliquer davantage dans la vie des clubs et à accompagner leurs enfants dans leur vie de footballeur. Ils peuvent vraiment se rendre utiles dans les clubs de façon ponctuelle ou de façon plus continue.

L'informatisation des clubs

L'informatisation était un chantier important. La contagion a été bonne. Cela représente un investissement technologique et humain exceptionnel. Tout le monde n'a pas encore forcément conscience de l'impact que cela va avoir sur les clubs, mais cela modifie déjà l'approche de notre football amateur.

Seul bémol, la nouvelle messagerie liée à FootClubs est encore trop peu utilisée. Nous ferons un état des lieux très précis en décembre. A ceux qui n'ont pas encore FootClubs, je voudrais dire que vous freinez tout le monde.

N'oublions pas que le renouvellement automatique des licences se fera par FootClubs dès la saison prochaine.

C'est l'objectif recherché. La seule communication physique qui vaille sur ce point, ce sont vos référents informatiques de secteurs. Sollicitez-les...

Il est désormais important de vous donner des outils pédagogiques modernes. C'est le but recherché à travers le CD que l'on vous a fourni tout à l'heure...

Les incivilités

Le football a ses lèpres, la culture de la contestation en est une. Il y a aussi une tendance à l'agressivité des mots, à l'image de la société.

Volontairement, je ne parle pas de violence, même si un observatoire nous permet aujourd'hui d'identifier l'ensemble des actes de violences physiques, verbales ainsi que certaines dégradations de biens publics ou privés qui surviennent avant, pendant ou après une rencontre, qu'elle soit officielle ou non.

Mais on peut dire que 98% des oppositions se déroulent sans incidents, démontrant le rôle du travail de prévention. Au flou des ressentis, on peut désormais apporter des réponses objectives et adéquates sur des actions à mener avec les services de l'État dans leurs composantes locales (cellule de veille).

Un dispositif de classement des rencontres en "matches sensibles" a pu être affiné. Nous avons repreciser les missions des acteurs de terrain. Les observateurs, plus neutres, ont laissé la place à un corps de délégués, des officiels du District que vous pouvez solliciter.

Toutefois, arrêtons de stigmatiser et de banaliser tous les faits. Si on veut être positifs, il nous faut juger sur des faits avérés, appréciés. Gare aux préjugés aussi, aux égos de ceux qui jettent les allumettes et qui après, crient au feu.

Attention aussi à ne pas rejuger des faits pour lesquels une décision de discipline a été prise en conscience et de façon souveraine.

On pourra alors **tendre vers un observatoire de la valorisation de l'esprit sportif** dont la mission sera de proposer des actions pédagogiques et de valoriser le comportemental.

Un plan de développement de l'arbitrage

Alors que la saison vient de débuter sur tous les terrains de notre District, je voudrais d'abord insister sur le nécessaire respect dû aux arbitres et des règles que chacun se doit d'appliquer en foulant le rectangle vert.

Un **Challenge de l'arbitrage est mis en place dès cette année**. Pour participer activement à la promotion d'une corporation qui n'est pas en déficit d'effectif, même s'il reste étal. Recruter des candidats, les former et surtout les fidéliser en s'assurant des les accompagner comme il faut dans les clubs : c'est le but activement recherché.

Enfin l'évolution prochaine du Statut de l'arbitrage, fédéral dois-je le rappeler, certes encore trop contraignant pour nos clubs de District, propose de s'entourer d'un référent-arbitre dans le club. Mettons-vite en place cette courroie de transmission, ce relais de formation...

Un dernier point qui nous tient à cœur...

L'ouverture de 2 SSL en quartiers sensibles

Lutter contre les incivilités et la violence dans certains quartiers sensibles ; dégager le foot de ses composantes communautaires au profit de clubs ouverts, métissés, non pas ghettoisés : voilà un horizon d'engagement qui nous oblige encore à travailler ensemble avec les services de l'État, le CG, la Ville de Nantes. Même si vous ne le percevez pas forcément, nous avons instauré un front uni avec tous ces acteurs.

Modestement, le District a lancé des actions pour réguler, développer une pratique sportive saine. Nous sommes déjà accompagnés sur des axes de formation comme les AAEJ auprès des éducateurs et animateurs des clubs de quartiers.

Il nous reste beaucoup à faire pour aider à la structuration des clubs qui dysfonctionnent souvent par déficit d'encadrement et de compétences. Un des leviers pédagogiques, c'est d'ouvrir 2 SSL dans 2 établissements nantais classés en zone d'éducation prioritaire ou/et ambition réussite.

Je reste persuadé que l'école reste le lieu privilégié d'accueil et de progression pour un vivier important de jeunes footballeurs de talent. Nous travaillons là sur les bases d'un **contrat de partenariat sportif, citoyen et social**.

Certes, il faudra du temps au temps, mais on est dans le domaine du **gagnant-gagnant**.

C'est d'ailleurs tout le sens de notre feuille de route. Elle traduit un plan d'actions échancées avec des objectifs réalistes.

Il reste 2 problématiques :

- La montée en puissance de nos effectifs. On affleurerait les **57 000 licenciés** (plus de 54 000 en 2006). Nous pourrions en être fiers et ce, malgré la vague "déferlante" de l'ovalie (tant mieux pour nos amis du rugby), sauf que cela n'est pas sans poser de problèmes en termes d'accueil et de structures. Nous en avons conscience. C'est pour cela que nous sommes en phase avec nos partenaires institutionnels, le Conseil Général notamment, et les collectivités pour accompagner tous vos projets. C'est l'occasion de vous rappeler les aides apportées dans le cadre du FAI, les prêts accordés par la Caisse d'entraide et de Solidarité...
- Les hommes : à trouver le bon delta entre les compétences que l'on a déjà et celles qu'il nous faut encore aller chercher. C'est-à-dire des bénévoles comme vous tous, des bénévoles comme nous le sommes nous aussi élus, quoiqu'on puisse entendre.

Et des compétences, je ne doute pas qu'il en y ait dans tous les clubs que vous gérez avec la foi et l'imagination que l'on sait. Persuadés de cela, nous réfléchissons d'ailleurs à une nouvelle forme de représentation des clubs en Ligue. Mais je ne voudrais pas surtout pas déflorer un sujet cher au cœur de Michel Tronson...

En attendant, dans le District 44, nous sommes à quelques mois de la fin de la mandature. J'invite donc toutes les compétences à nous rejoindre pour construire ce football de demain, ce football dont nous voulons tous défendre les valeurs, avec exaltation et conviction.

Merci de votre attention...

9 H 21 **APPROBATION DU P.V.**

GEORGES JOUY

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2006 à La Chapelle sur Erdre, paru dans Atlantique Foot le 8 décembre 2006 (n° 1825) est approuvé avec un vote contre et une abstention.

9 H 23 **RAPPORT MORAL**

GEORGES JOUY

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Points positifs :

La saison a démarré en fanfare. Rappelez-vous le 30 septembre nous inaugurons notre salle de formation en présence de Claude Simonet, René Cadiet et de Michel Tronson
Cette salle que vous avez découverte lors de diverses réunions est l'outil indispensable dont avait besoin le District 44.

Les effectifs :

Progression de 7,63% de l'effectif total des licenciés, soit 54 298 contre 50 448 la saison précédente. Il y a un an, devant cette assemblée, j'étais inquiet car les catégories 13 – 15 et 18 ans avaient connu une baisse sensible du nombre de licenciés. Aujourd'hui, ce n'est plus d'actualité puisque l'effectif de ces trois catégories confondues est passé de 10 897 à 11 195, soit une hausse de près de 3%, ce qui ramène l'effectif global à l'étiage connu il y a deux saisons

La progression la plus spectaculaire se situe dans les catégories benjamins, poussins et débutants. L'effectif global est passé de 13 931 à 16 686 soit une progression de près de 20 %. Pour information, les benjamins ont connu une progression de 13%, les poussins de 16% et les débutants de 31%. Le football d'animation représente 30% de l'effectif total de notre District.

Autre satisfaction, le football féminin qui est passé de 1 034 à 1 287 licenciées soit une progression de 25%.

L'effectif seniors et vétérans a passé la barre des 15 000 licenciés, soit une progression de 2% ainsi que le nombre de dirigeants licenciés est passé de 5 706 à 5 880 dont 353 dirigeantes. Bravo Mesdames pour votre investissement dans le football.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon des effectifs sans parler des techniciens dont le nombre est passé de 396 la saison dernière à 445, soit une progression de 12%. Chez les arbitres, l'effectif a connu une légère érosion avec un total de 481 arbitres, soit 9 arbitres de moins par rapport à la saison précédente. Je suis certain que la CDA saura faire le nécessaire pour que l'effectif remonte dès cette saison. Concernant le football diversifié, il a connu un léger tassement puisqu'il est passé de 3 255 licenciés à 3 196.

Tous ces effectifs sont répartis dans 328 clubs et 20 groupements.

Je ne reviendrai pas sur les rapports d'activités des différentes commissions si ce n'est pour vous préciser que durant la saison écoulée, 179 réunions de travail ont été organisées par les Commissions, le Conseil ou le Bureau. C'est de ces réunions que part tout le fonctionnement de votre District.

Dans les points forts de la saison passée, il y a eu la création d'un corps de délégués, ceci entrant dans le cadre de la sécurisation des rencontres.

Et vous n'êtes pas sans savoir que depuis plusieurs années, nous voulions mettre en place une action pour que soient recensés, reconnus et valorisés les arbitres de clubs. Cette action a vu le jour cette dernière saison. C'est ainsi que 395 arbitres bénévoles ont pu être ciblés. Ils ont reçu des informations pour les aider dans leur tâche qui n'est pas toujours simple. Tous ont reçu une dotation spécifique, dont une chemise d'arbitre floquée « arbitre de club du District 44 ». Cette action sera prolongée cette saison.

Points négatifs :

Le gros point négatif reste le nombre de dossiers de discipline qui est passé de 6 539 à 7 014, soit 475 dossiers de plus que la précédente saison, et ce malgré toutes les dispositions que nous sommes amenés à mettre en place pour lutter contre ces dysfonctionnements notables, les incivilités et la violence.

Les Dirigeants responsables que nous sommes tous, ne peuvent pas se contenter de cet état de fait. Il nous faut donc toujours rabâcher que notre football doit rester avant tout un vecteur de passion, plaisir et de détente, même s'il y a un enjeu dans les matchs.

Ces rencontres doivent rester un moment privilégié de convivialité et non devenir un lieu où l'on peut dire et faire n'importe quoi. La sérénité pour et autour de tous les acteurs de ces rencontres est et doit rester **La priorité**.

Voilà en quelques mots, une analyse rapide de l'activité du District durant cette saison 2006 – 2007.

Je tiens à vous apporter la précision suivante concernant le Palmarès sportif : il faut lire FC LEGE vainqueur du Challenge de District «**Souvenir Albert Charneau**» en lieu et place de l'US Guérinoise. Avec toutes nos excuses au FC LEGE pour cette erreur involontaire.

Je vous remercie de votre attention. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ce rapport moral.

Le Rapport Moral de la saison 2006-2007 paru dans Atlantique Foot le 8 décembre 2007 (n° 1825) est approuvé est approuvé avec un vote contre et deux abstentions.

Suite au départ du trésorier, Thierry Guérin, Alain Martin et Georges Jouy ont eu la responsabilité du suivi des comptes pour lequel je leur adresse tous mes remerciements. Pour les aider dans cette tâche, Claude Gautier, spécialiste en la matière les a rejoints à compter du mois de mars.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons donc effectivement à vous faire le compte rendu de l'emploi des moyens financiers mis à la disposition du District de Football de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre de sa politique et l'accomplissement de ses missions.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Les principaux évènements survenus au cours de la saison 2006-2007 ont été évoqués dans le rapport moral.

Dans l'exposé qui suit, nous limiterons notre compte rendu aux seuls éléments chiffrés concernant la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'année 2006-2007 sont supérieurs aux prévisions grâce à une meilleure maîtrise des achats et des frais et à la recherche de nouveaux partenaires.

Les Conventions d'Objectifs mises en place en début de mandature entraînent un surcroît de travail important au niveau administratif et financier. Ces conventions d'objectifs nous permettent cependant d'avoir un suivi rigoureux des différentes actions définies par le District.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à la date du 30 juin 2007, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes de recettes et de dépenses.

Compte de Résultat :

Le total des produits d'exploitation (hors reprise sur provision) s'élève à 664 729 € contre 611 312 € la saison précédente soit une progression de 53 417 € (+ 8.73 %) et se décompose des principaux postes suivants :

- Amendes : la progression de ce poste (+ 21 997 €) provient essentiellement de la mise ne place des frais de dossier pour exclusion temporaire, l'ensemble des autres amendes étant sensiblement identique à la saison précédente.
- Subventions : par rapport à la saison précédente, la progression est de 4 097 €, soit + 2.94 %. Nous tenons particulièrement à remercier les partenaires institutionnels, et les instances de tutelle, à savoir :
 - Ministère de la Jeunesse et Sports ;
 - Conseil Général ;
 - Fédération Française de Football ;
 - Ligue Atlantique de Football.
- Redevances sur licences : augmentation de 17 403 € (soit + 10.10 %).
- Droits d'engagements : progression de 5 805 € (soit + 5.41 %). L'augmentation de ces 2 postes est liée à la progression du nombre de licenciés (+ 3 850 soit + 7.63 %).
- Produits divers : augmentation de 3 754 € provenant principalement du poste Sponsoring en progression de 3 439 €.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions) progressent de 12.84 %. Le total des charges (y compris dotation aux amortissements) s'élève à 648 580 € contre 574 796 €. Les principaux postes se décomposent comme suit :

- Charges de personnel : les salaires augmentent de 20 890 € (soit + 10.78 %), progression liée au changement de statut du CTD. Les charges patronales enregistrent une augmentation de 10.17 % (93 771 € contre 85 115 € l'exercice précédent).
- Achats : forte baisse des achats pour 12 704 € (- 34.09 %) concernant particulièrement des dotations en équipements des membres de commissions.
- Les autres achats progressent de 3 134 € (+ 13.97 %), avec une augmentation du poste électricité (+ 2 152 €) liée à la mise en service de la salle de formation, et des fournitures d'imprimés (+ 4 101 €), concernant la mise en place des Livrets de football débutant et des Livrets explicatifs de feuilles de matchs. Par contre, nous constatons une diminution des fournitures de bureau pour 3 458 €.
- Les Impôts et taxes s'élèvent à 17 821 € contre 12 649 € au 30 juin 2006, due à l'augmentation des taxes sur salaires (+ 5 165 €).
- Les Services extérieurs augmentent de 3 303 €. Le poste « honoraires » enregistre une augmentation de 2 926 € due aux interventions de l'avocat chargé de la rédaction des contrats de travail et surtout aux frais d'étude de la Société AREST concernant le suivi de la construction de la salle.
- Forte augmentation des Transports pour 4 920 € essentiellement liée à la mise en place de nombreuses actions nouvelles :
 - labellisation des écoles de football ;
 - écoles de gardiens de but et d'attaquants ;
 - création de Sections Sportives Locales (SSL).
- Egalement, très forte progression des Déplacements, Organisations événementielles et Réceptions pour 28 860 €.
 - mise en place d'un Corps de Délégués ;
 - progression des Contrôles d'Arbitres ;
 - réunions d'informations pour la mise en place du Futsal ;
 - gestion des incivilités ;
 - réunions et actions du Foot Animation pour la mise en place de la nouvelle philosophie ;
 - organisation du Fémi Plage avec des dépenses en très forte augmentation, compensées par une dotation de nos Sponsors pour près de 10 000 € ;
 - inauguration de la salle de formation lors de l' A.G. précédente.
- L'Organisation des compétitions s'élève à 22 797 € contre 19 338 € au 30 juin 2006 (soit + 3 459 €) augmentation liée à la création du poste Sélection des 12 ans pour 3 204 €.
- Les Dotations aux amortissements : progression de 9 759 €. Pour la 1^{ère} fois nous enregistrons une dotation de 8 407 € pour la Salle de formation, amortie sur une durée de 25 ans, durée identique à celle retenue l'exercice précédent pour le Siège.

Les mouvements sur les postes de provision (dotations et reprises) proviennent essentiellement de la provision de 20 000 € constatée au 30 juin 2006 pour couvrir les charges liées à la mise en service de la salle de formation (inauguration et agréments intérieurs), provision annulée au 30 juin 2007.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, le résultat d'exploitation ressort à 31 170 € contre 17 646 € au 30 juin 2006.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, l'excédent dégagé au 30 juin 2007 s'élève à 45 565 €, contre 35 430 € au 30 juin 2006.

Bilan :

Le Bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'Association : ce qu'elle possède (actif) et comment dont elle l'a financé (passif).

Le montant de l'Actif immobilisé a évolué par rapport à la saison précédente (progression de 257 567 €).

Au 30 juin 2006, figurait en immobilisations en cours une somme de 113 171 €, correspondant aux travaux engagés pour la salle de formation. La valeur de la salle de formation au 30 juin 2007 (après amortissement) s'élève à 351 878 €, soit une augmentation nette de 238 707 €.

Un financement à hauteur de 165 000 € a été réalisé de la façon suivante :

- prêt du Crédit Agricole de 50 000 € ;
- prêt de la Fédération Française de Football de 75 000 € ;
- prêt de la Ligue Atlantique de Football de 20 000 € ;
- subvention du Conseil Général de 20 000 €.

Le complément est un autofinancement pratiqué essentiellement par prélèvement sur les Valeurs mobilières de placement puisque celles-ci ont diminué de 122 493 € au 30 juin 2007 par rapport au 30 juin 2006.

Au Passif, figurent les ressources de l'Association composées, pour l'essentiel, des fonds propres qui s'élèvent à 1 008 502 €.

En matière de Dettes, le poste Emprunts a augmenté pour les raisons évoquées ci-dessus.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Rappelons que l'exercice précédent a fait l'objet d'un changement de méthode lié à la révision de la durée d'utilité du siège social et des subventions d'investissement perçues lors de la construction du siège.

Il a été considéré que la durée d'utilité du siège social ressort à 25 ans alors que la durée d'amortissement initialement retenue était de 15 ans. Ainsi, les nouveaux plans d'amortissement du siège social et des subventions d'investissement sont calculés depuis le 1^{er} juillet 2005 sur la durée résiduelle d'amortissement à cette date.

De même, la salle de formation est amortie sur une durée de 25 ans.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice soit 45 565.36 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 054 067.33 €.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport général.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Conseil de District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

M. Patrick Messus, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du District pour la saison 2006-2007 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2006-2007, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30/06/2007.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

9 H 45 RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION
D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT **JEAN-LUC MARSOLLIER**

Les mandats de Monsieur Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Hervé DESEVEDAVY, Commissaire aux Comptes suppléant arrivent à expiration lors de la présente Assemblée. Le Président du District propose à l'Assemblée Générale de :

- renouveler Monsieur Patrick MESSUS dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013.
- de nommer Monsieur Jean-Michel GRIMONPREZ en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Hervé DESEVEDAVY pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013.

9 H 47 PRESENTATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES **CLAUDE GAUTIER**

Lors de l'envoi des comptes 2006/2007, nous avons également joint le budget pour la saison 2007/2008.

Sur ce document figurent les comptes de résultat des trois dernières saisons et le budget pour la saison 2007/2008.

Comme pour la présentation du rapport de gestion, nous utilisons des moyens de vidéo projection sous la forme de graphiques afin de rendre l'exercice de présentation plus lisible.

Rubriques	Observations	Réel 2006 / 2007	Budget 2007 / 2008	Ecart
<u>RESSOURCES</u>				
<u>1 - Redevances</u>		189 618€	195 000€	5 382€
	La progression de 5382€ est liée à l'augmentation des effectifs du foot d'animation			
<u>2 – Droits d'engagements</u>		113 034€	114 933€	1 899€
	Augmentation des effectifs du foot d'animation - championnat + 3272€ Légère diminution en coupe foot entreprise pour 800€ due à la disparition de St Nazaire			
<u>3 - Amendes</u>		121 799€	120 100€	- 1 699€
	Légère diminution des postes suivants : - manques de licences pour 354€ - statuts de l'arbitrage pour 770€ - suppression retards engagements suite décision de bureau pour 805 € -			
<u>4 - Subventions</u>		143 334€	143 000€	- 334€
	Les subventions perçues ont été budgétées pour un montant identique que celles perçues au titre de 2006/2007			
<u>5 – Autres produits</u>		86 604€	78 161€	- 8 443€

Les indemnités de préformation d'un montant de 7700€ n'ont pas été budgétées pour 2007/2008 car elles sont aléatoires			
6 – Reprises sur provisions	22 111€	Néant	- 22 111€
Il s'agit de provisions constituées au 30 Juin 2006 pour l'aménagement intérieur et l'inauguration de la Salle de formation, provisions annulées au 30 Juin 2007			
7 – Transfert de charges	10 339€	9 000€	- 1 339€
Il s'agit essentiellement de la défiscalisation des frais de déplacements des membres bénévoles			
Total Ressources	686 839€	660 194€	- 26 645€

Rubriques	Observations	Réel 2006 / 2007	Budget 2007 / 2008	Ecart
DEPENSES				
1 – Salaires et charges		308 406€	313 294€	4 888€
La progression de 4888 € est liée au passage à temps plein d'une secrétaire et l'embauche à temps partiel d'une employée de bureau.				
2 – Achats et charges extérieures		87 578€	84 055€	- 3 523€
Diminution sensible du poste Honoraires pour 3052€ suite à la finalisation de la salle de formation				
3 – Transports, déplacements, organisations événementielles		109 752€	118 008€	8 256€
L'année 2007/2008 est marquée par le développement des actions techniques et par l'organisation de 2 Assemblées générales (dont 1 électorale)				
4 – Postes et télécommunications		35 447€	36 000€	553€
RAS				
5 – Organisation des compétitions		22 798€	26 217€	3 419€
Progression du nombre de stages pour les jeunes de 12 & 15 ans				
6 – Amortissements et provisions		46 676€	48 262€	1 586€
Forte augmentation de la dotation aux amortissements de la salle de formation, compensée partiellement par la suppression de la dotation aux provisions constituées au 30 Juin 2006				
7 – Autres charges		10 339€	9 000€	- 1 339€
Progression notamment des postes suivant :				
- Electricité pour 463€ (utilisation de la salle de formation)				
- Imprimés pour 1170€ (livrets d'information)				
- Taxes sur salaires pour 1460€ (CTD sur une année complète au lieu de 6 mois en 2006/2007)				
Total Dépenses		655 670€	675 402€	19 732€

Rubriques	Observations	Réel 2006 / 2007	Budget 2007 / 2008	Ecart
<u>RESULTATS</u>				
	Compte tenu des ressources et dépenses exposées précédemment le résultat d'exploitation ressort à :	31 169€	- 15 208€	- 46 377€
	Le résultat Financier s'élève à : Progression liée à la modification de la gestion des disponibilités de trésorerie	12 042€	16 055€	4 013€
	Après un résultat exceptionnel de :	2 353€	0€	- 2 353€
	L'excédent Net s'élève à	45 564€	847€	- 44 717€

Je vous remercie de votre attention.

10 H 00

ELECTIONS

IVAN ARTAZ

Ivan Artaz, membre de la Commission départementale de surveillance des opérations électorales, communique le résultat du pointage des clubs présents à cette Assemblée Générale. Le quorum étant atteint, il présente la candidature de Claude Gautier :

«La Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales en date du 12 septembre 2007 a examiné les candidatures.

Sur la foi des documents présentés, il apparait une seule candidature, celle-ci ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générale que particulière fixées aux articles 14 et 15 des statuts.

Cette candidature est celle de Claude Gautier, au titre de membre individuel ou représentant des clubs.

Nous n'avons reçu aucune candidature au poste de représentant des médecins».

Il présente le mode de scrutin et invite les représentants des clubs à passer aux urnes.

10 H 05 - PAUSE

10 H 45

EXAMEN DES VOEUX

GEORGES JOUY

▪ **Vœu présenté par le Conseil de District** concernant la modification du mode de calcul du quotient. Georges Le Glédic en fait la présentation et propose le texte suivant, déjà applicable en Ligue :

« Article 41 – Règles générales d'accessions et de rétrogradations

« Les règles de classement des équipes occupant le même rang dans des poules géographiques différentes sont les suivantes :

- a) classement des équipes en fonction du nombre de points acquis par chacune d'elles dans leur poule géographique comportant le même nombre de participants.
Si ce n'est pas le cas, un ratio est effectué : quotient des points acquis par le nombre de matchs joués.

- b) en cas d'égalité de point entre plusieurs équipes, priorité sera donnée à l'équipe la moins pénalisée dans le cadre de l'article 39 bis du présent règlement.
 - c) Si l'égalité subsiste, priorité sera donnée à une équipe 1 sur une équipe 2, à une équipe 2 sur une équipe 3, à une équipe 3 sur une équipe 4.
- Concernant les équipes de jeunes, se reporter à l'alinéa 2 de l'article 26 des règlements des championnats régionaux des jeunes.
- d) Si l'égalité subsiste, classement en fonction du goal-average de chaque équipe concernée acquis dans la poule géographique (quotient des buts marqués par les buts encaissés).
 - e) Si l'égalité subsiste encore, priorité sera donnée au club dont l'équipe inférieure est la mieux classée hiérarchiquement.»

L'application de cet article qui prendra effet dès cette saison est adoptée à l'unanimité.

▪ **Vœu du club du CCS Saint-Félix :**

« Dans le cas de la suspension d'une équipe et de la rétrogradation de cette équipe dans une ou plusieurs divisions inférieures pour des raisons de discipline, soit en coupe, soit en championnat, prévoir au règlement qu'aucune des équipes de ce club ne puisse accéder à la division supérieure quelque soit leur position au classement à la fin du championnat au cours duquel ont eu lieu les faits sanctionnés. »

Jean-Yves Le Derff, Président du CCS St Félix, commente le vœu de son club.

Ce vœu est transmis à la Ligue dont c'est du ressort.

Le CTD, Christophe Coursimault présente les objectifs techniques de la saison 2007/2008 :

[A / Formation de cadres / information des bénévoles :](#)

- **Aide à la structuration des clubs au niveau technique** : Pôle école de football ; Pôle formation ; Pôle compétition
- Accompagnement de proximité auprès des clubs demandeurs
- Animateur accompagnateur d'équipes de jeunes (formation fédérale) **AAEJ Formation diplômante**
- **Jeunes animateurs** (partenariat Conseil Général 44) : 3 jours de stage + $\frac{1}{2}$ journée bilan + suivi pédagogique
- Soutien pédagogique aux éducateurs bénévoles des clubs urbains (partenariat Conseil Général 44)
- Réunions thématiques (l'entraînement, la technique, spécifique gardiens de but, le football d'animation)
- **Formation au sein des clubs urbains** AAEJ + organisation d'un tournoi basé sur l'éducatif, le respect
- Ecole de gardiens de but (par secteur géographique)
- Ecole Spécifique attaquants (par secteur géographique)

[B / Labellisation des écoles de football :](#)

- Aider les clubs à obtenir le **label FFF**
- **Audit** de l'école de football (football à effectif réduit)
- **3 niveaux** de label FFF (bronze ; argent ; or)
- Apporter les éléments de réponses pour **un meilleur fonctionnement** de l'école de football
- **Sensibiliser** au respect, au ludique, à la connaissance des règles, à l'accueil de l'enfant
- **15 nouveaux** projets label FFF
- **21 dossiers** de renouvellement label FFF

[C / Détections :](#)

- 12 ans (Perfectionnement technique)
- 14 ans (Coupe nationale)
- 15 ans (tournoi SNOS)
- 13 ans F. (Challenge 13 F. perfectionnement technique)
- 15 ans F. (Coupe nationale)

[D / Football d'animation :](#)

Faire prendre conscience à chacun de la philosophie du foot à effectif réduit
Le football d'animation doit être un football ludique et éducatif

- **Débutants :**
Livret permettant la mise en place d'un plateau à 5, tant dans son organisation que dans son contenu
Journée d'accueil par secteur
Sensibilisation aux plateaux de 12 équipes
- **Poussins :**
2 journées éducatives Festi Foot poussins 44. Proposer le même temps de jeu et les mêmes exercices techniques à chaque joueur poussin (alternance de jeu réduit et d'ateliers techniques). Chaque éducateur reçoit un document où sont notifiés les différents exercices de l'après-midi afin qu'ils puissent les reproduire au sein même de l'école de football. Le jeu se déroule sous forme Festi Foot (Principe de l'ascenseur). Chaque centre regroupe environ 100 poussins et est placé sous la responsabilité d'un éducateur. Match 5X5 jeu réduit
Nouvelle organisation poussins : 2 matchs de 2X12mn. Casser la notion de match. Abandon des coupes poussins
Cérémonial d'avant match et d'après match
- **Benjamins :**
Groupes de 6, Groupes de 4 (exemplarité du football d'animation)
Respect d'un cérémonial avant le match et après le match
Atelier jonglerie (Lors des tours de coupe nationale ou challenge CA)
Faire prendre conscience de l'importance du travail de jonglerie (équilibre, coordination, maîtrise de la balle)
- **Fémi plage à Saint-Brévin :**
Jeu 5x5 sur la plage (filles de 6 - 13 ans)

E / Football en milieu scolaire :

- Rencontre avec les représentants USEP, UGSEL, UNSS
- SSL, SSD : suivi et harmonisation des contenus d'entraînement.
(Les SSL doivent être complémentaires aux clubs)
- SSL : Rencontres intersections (cross, futsal, match + rassemblement CRT)
- Rassemblement SSL : Organisation par les sections animations (lycée Rieffel et La Motte)
- Création de nouvelles sections sportives scolaires
- Information des sections existantes (Collège, lycée, perfectionnement ou animation)
- Partenariat FC Nantes Atlantique (Formation éducateurs, joueurs)
- Renouvellement de l'opération ECOLE PRIMAIRE et développement du dispositif

F / Exercices via Internet :

- Planification d'entraînement pour les Poussins et les Benjamins (1 séance par mercredi, hors vacances scolaires)
- Mise en place d'un livret Poussins et Benjamins (idem Débutants)

L'Assemblée a salué la présentation des objectifs techniques proposés par le CTD.

Le Président salue l'arrivée de Michel Tronson, Président de la Ligue de l'Atlantique.

11 H 15 CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

PATRICE GUET

Chaque club ayant reçu, lors du pointage, le règlement du Challenge de l'Arbitrage, Patrice Guet, représentant des arbitres au Conseil de District apporte toutes les précisions nécessaires à la compréhension des différents paramètres utilisés pour déterminer le classement des clubs participant à ce Challenge. Celui-ci sera applicable dès cette saison.

11 H 27 QUESTIONS DIVERSES

GEORGES JOUY

Questions déposées avant le début de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- **AS BEAUTOUR, Yves Bonin Président du club :**

« Les règlements sont une nécessité, certes, mais pédagogie et souplesse doivent aussi entourer leur application »
Yves Bonin étaye son propos autour de cette question.

Le Président, Jean-Luc Marsollier, prend bonne note de cette remarque pertinente et assure que l'application des règlements se fait avec discernement, sur des faits avérés et constatés. Mais souplesse ne veut pas dire laxisme. La pédagogie suppose n'exclut pas la fermeté. Il appartient à chacun de mesurer tout le poids de sa responsabilité.

▪ **ES BLAIN, Yannick Rannou Secrétaire du club :**

«Au regard du code des assurances et de la loi : Il est obligatoire que tout véhicule transportant des jeunes de moins de 11 ans doit être équipé d'un rehausseur par joueur».

Monsieur Yannick Rannou apporte des explications sur sa requête.

Le Président, Jean-Luc Marsollier, estime qu'il n'est jamais fortuit de s'entourer de toutes les garanties juridiques en la matière. Une réponse sera apportée à tous les clubs après enquête auprès des assurances. Le Président de la Ligue, Michel Tronson, apporte des compléments d'information sur cette préoccupation de tous les dirigeants accompagnateurs d'équipes, non sans rappeler que la loi est applicable à tous.

11 H 33

RESULTATS DES ELECTIONS

IVAN ARTAZ

Après avoir fait une petite remarque concernant l'heure de fin de pointage des clubs présents, Ivan Artaz présente le résultat du vote :

Claude Gautier est élu avec	2028 voix pour
	70 abstentions
	12 nuls
	10 voix contre

Claude Gautier remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde dans sa nouvelle responsabilité.

INTERVENTIONS

▪ **11 H 36 : Michel TRONSON, Président de la Ligue**

Le Président de la Ligue salue les clubs présents à cette Assemblée Générale et les invite à venir tout aussi nombreux à l'Assemblée Générale de la Ligue le 24 novembre à Beaupréau.

Il apporte des précisions concernant l'informatisation des clubs dont la première phase de déploiement est terminée. Il faut maintenant que les clubs se familiarisent le plus vite possible avec l'outil FootClubs. Les demandes de licences pour la prochaine saison seront faites par cet applicatif logiciel. Et d'inciter tout un chacun à ne pas hésiter à contacter les référents informatiques de secteurs.

De même, une adresse de messagerie est disponible pour chaque club. Il invite les clubs à utiliser cette adresse sécurisée car dans un futur proche, la Ligue et ses Districts utiliseront ce seul moyen de communication officielle pour transmettre des informations. Les clubs peuvent déjà utiliser cette messagerie pour adresser réclamations ou confirmations d'appels.

▪ **11 H 45 : Gilles Philippot, Conseiller Général**

Monsieur Gilles PHILIPPOT excuse Monsieur MENARD, Vice président chargé du Sport au CONSEIL GENERAL.

Après avoir salué les personnalités présentes, il précise les actions du Département :

«D'une façon générale, à partir de 2004, nous avons commencé à construire notre politique d'aide aux Comités Sportifs Départementaux en raisonnant sur la durée d'une olympiade selon 5 axes ;

L'axe pivot reste celui de la formation de cadres bénévoles, saxe déterminant pour la qualité de l'encadrement et de la pérennité des clubs.

1. Aide en équipement :

Entre mai 2006 et juin 2007, 25 projets ont été subventionnés (terrain en gazon ou stabilisé, terrains synthétiques, éclairages, rénovation des sols, création ou réhabilitation des vestiaires. Total des subventions : 1 297 142 €

2. Aide à l'acquisition de matériel lourd : Informatisation des clubs : 11 833 €

3. Aide à la formation des cadres bénévoles :

Le Conseil Général aide à hauteur de 50 % des coûts de formation. Pour l'année 2006, 33 clubs de football ont été aidés soit 100 stagiaires pour un total de 6 762 €

4. Aides aux manifestations sportives : Au 30 septembre 2007, 85 manifestations ont reçues une aide totale de 30 000 € en subvention et 10 000 €

5. Aides aux clubs de haut niveau :

3 clubs de haut niveau aidés pour un total de 25 000 € répartis entre le SHOC, les VOLTIGEURS et l'USJA CARQUEFOU auxquels s'ajoutent 260 000 € pour le FCNA.

6. Aides aux clubs :

- a) En milieu urbain : 7 clubs aidés soit 41 bénévoles par 55 intervenants représentant une formation technico-pédagogique de 660 heures de soutien à savoir 12 428 €.
- b) En milieu rural : Les animateurs sportifs départementaux ont apporté une aide de proximité à 74 bénévoles issus de 34 clubs représentant 1 530 heures de travail soit 7 604 € en équivalent salaires et charges
- c) Formation des jeunes animateurs (JA) 159 stagiaires ont été formés sur 6 sites avec un encadrement de 12 éducateurs sportifs du Conseil Général. Les stages, le suivi des stagiaires et les bilans représentent une intervention globale de 720 heures soit 35 784 € en salaires et charges. Le Conseil Général participe pour moitié aux frais de la demi-pension soit 2 933 € inclus dans la subvention.

Soit un soutien du Conseil Général pour le développement entre fin 2006 et 2007 du Football en Loire-Atlantique valorisable à hauteur de 1 797 423 €.

Les 4 autres axes complémentaires de partenariat sont :

- Matériel (pédagogique et logistique)
- Santé, prévention accessibilité (personnes handicapées), développement de la pratique féminine, citoyenneté (lutte contre la violence, respect des règles collectives, etc.)
- Promotion, compétition et évènement,
- Aménagement du territoire

Cette nouvelle méthodologie a pour but de rendre l'intervention du Conseil Général plus lisible et de coller davantage à la diversité des problématiques rencontrées par les Comités Sportifs Départementaux.

A partir de ces 5 entrées, chaque Comité personnalise son projet de développement et le soumet à la contractualisation. C'est ainsi que le 21 novembre 2005, nous avons signé avec le District de Football une convention d'objectifs pluriannuels.

Cette méthode apporte de la visibilité et une certaine sécurité financière pour les Comités Sportifs. Elle doit nous permettre au bout de 4 ans de mesurer le chemin parcouru après analyse et bilan annuel des actions.

En 2007, l'étude des bilans 2006 présentés par les Comités Sportifs a abouti à réactualiser 59 projets pluriannuels et pour certains à revaloriser la subvention attribuée en 2007.

Le District de Football a été revalorisé et percevra cette année au titre du contrat pluriannuel une subvention de 23 500 € (subvention 2004 : 13 024 € ; 2005 : 15 557 € ; 2006 : 22 923 €)

Soit depuis 2004, à travers la politique voulue par la nouvelle majorité une augmentation de 80.4 %, même si cela ne représente que 2 % du budget de fonctionnement du District de Football.

C'est une des illustrations de la progression de nos relations avec le District de Football et je me dois de souligner le volontarisme de Jean-Luc Marsollier, votre président pour nourrir ce partenariat.

Nous sommes à votre écoute, mais nous sommes également acteurs à vos côtés pour contribuer à résoudre les problèmes que peut rencontrer le football.

Mais notre action pour le football dans ce département ne se résume pas bien sûr qu'à la subvention de fonctionnement au District.

Au cours de la saison 2006 / 2007, les autres formes de notre partenariat et soutien financier se déclinent en direction des clubs et communes

Pour terminer mon propos, je voudrai évoquer l'avenir à partir de deux actions qui vont être mises en œuvre cette année dans le cadre d'une volonté de prévention pour réduire les incivilités et les violences qui existent sur les terrains de football.

Le premier projet consiste à décliner pour les jeunes footballeurs la CHARTE DU JEUNE SPORTIF mise en place auprès de l'Animation Sportive.

Cette action est souhaitée et revendiquée aussi bien par le Conseil Général que par le District de Football et c'est ce qui lui donne son caractère unique puisque nous devons être le seul département à ce jour ayant mis en place ce type de partenariat.

Plutôt que de les stigmatiser, nous nous proposons d'agir ensemble.

Près de 90 % des clubs ont adhéré à cette proposition, après présentation du projet sur 5 réunions de secteur.

La Charte sera constituée d'un triptyque signé par les joueurs et les parents et d'un panneau reproduisant la charte que les clubs seront chargés d'afficher à l'endroit le plus stratégique du stade pour que tout le monde la voie.

Dans le même temps, nous entamons avec l'aide d'un psychologue un processus de formation qui a pour objectif, à l'horizon de la saison 2008/2009, de mettre à disposition des dirigeants bénévoles, des outils concrets pour désactiver des situations d'agressivité ou de violence les jours de match.

Voilà, tout cela est le signe d'une vision partagée de ce que doit être et rester le sport.

Le sport doit rester une école de la vie, diffusant les valeurs collectives et l'esprit de tolérance. Il doit être une activité voire une passion permettant à chacun de se dépasser tout en respectant les autres.

Je suis sûre que chacun ici est habitué de cette ambition et je veux à nouveau saluer votre engagement pour le sens qu'il prend dans sa fonction éducative, pour sa contribution à la formation à la citoyenneté.

C'est aussi cela que nous reconnaissons dans notre soutien public au foot et au sport en général.

Je voudrais, au nom du Conseil Général, souhaiter au District de Loire-Atlantique de Football ainsi qu'à vous tous et à vos clubs une bonne saison 2007 – 2008».

▪ **12 H : Jean SEROUX, Conseiller Général**

Monsieur Jean Seroux revient avec émotion et sagesse sur son action « pionnière » au sein du District 44 où, dès 1957, il participait au café de la « Grappe d'Or », aux premières réunions de travail du jeune comité.

De même est-il revenu sur son engagement bénévole au sein des Voltigeurs, dont il fut le secrétaire durant 30 ans, avant d'en être aujourd'hui le Président Général.

Il a tenu à saluer tous les participants à cette Assemblée Générale à Châteaubriant, la dernière s'étant tenue il y a plus de 20 ans au Centre Municipal des Sports. Et d'inviter tout un chacun au Centenaire du club des Voltigeurs qui sera dignement fêté début novembre.

▪ **12 H 03 : Yves GARREAU, Président de la Commission Formation au CDOS**

Monsieur Yves GARREAU présente les activités du Comité Départemental Olympique et Sportif.

66 comités départementaux sont affiliés au CDOS, lequel est l'interface entre les institutionnels et les comités.

Il sensibilise les clubs à consulter le catalogue des formations transmises par le CDOS et les invite à y participer.

Il fait part de l'intérêt premier manifesté par les dirigeants du District de Football 44 de participer d'abord à la construction de l'esprit du joueur avant de construire la technique.

Il tient à dire que le football n'est pas la seule discipline à avoir des problèmes d'incivilités et remercie particulièrement tous ses responsables pour tous les efforts qu'ils déploient afin d'y remédier.

▪ **12 H 08 : Jean-Luc CHESNEAU, Directeur du Service des Sports au CONSEIL GENERAL**

Monsieur Jean-Luc CHESNEAU précise qu'il y a complémentarité entre le Conseil Général et le District de Loire-Atlantique de Football et apporte des précisions sur ce partenariat pour la création et la mise en place de la « CHARTE DU JEUNE FOOTBALLEUR ».

Pour compléter la communication sur cette charte, des panneaux d'1.20 m par 0.80 m seront réalisés par le Conseil Général et mis à disposition des clubs par l'intermédiaire du District.

Un courrier sera adressé aux Mairies pour les informer de cette action et sur le lieu où devront être fixés ces panneaux.

▪ **12 H 10 :**

Les présidents Alain Pilette, de l'AL Châteaubriant et Frédéric Bonnier, des Voltigeurs, deux clubs étroitement associés à l'organisation de cette Assemblée Générale, font une brève présentation de leurs sections sportives.

▪ **12 H 15 : Monsieur Alain HUNAULT, Maire de Châteaubriant**

Accompagné de l'Adjoint aux sports, Monsieur Maurice DENIAUD, du Premier Adjoint, Michel Machard, l'édile a dit son immense plaisir à accueillir le 1^{er} District de France à Châteaubriant. Il salue le dynamisme de son Président, entouré d'une équipe nécessairement à son image.

Il se dit heureux de l'entente cordiale qui unit les deux clubs castelbriantais autour de cet événement majeur. Et d'espérer qu'ils n'en fassent plus qu'un dans l'avenir.

Le premier magistrat de Châteaubriant a ensuite évoqué le Centenaire des Voltigeurs, comme un pilier de la vie associative et sportive locale. Il a rendu un hommage appuyé à Jean SEROUX pour tout le travail accompli et l'esprit qu'il a su insuffler dans ce club.

Enfin, il a souhaité la meilleure réussite à l'ALC et aux Voltigeurs, ainsi qu'à tous les clubs représentés ce jour dans une ville qui fait beaucoup pour la jeunesse.

12 H 20 RECOMPENSES**ALAIN MARTIN**

Monsieur Alain Martin remet les fanions à :

Champion 16 ans Féminines : Saint-Herblain OC
Champion Féminines Seniors : Amicale Saint-Lyphard
Champion 13 ans : FC Nantes Atlantique 2
Champion 15 ans : Nantes La Mellinet
Champion 18 ans : Orvault RC

12 H 23 CHALLENGE MOZAIC CREDIT AGRICOLE

Le Crédit Agricole représenté par :

- Annick SILLORAY, chargée de Communication
- Loïc CHAUVIN, Président de la Caisse Locale de Nozay
- Jean-Louis CADORET, Directeur de l'agence de Châteaubriant

remet les trophées du Challenge MOZAIC FOOT, saison 2006 – 2007, à :

- NOZAY OS
- LA ST ANDRE
- US ABBARETZ
- FC CHAPELLE DES MARAIS
- US ST-PHILBERT DE GRAND LIEU

Le Président, Jean-Luc Marsollier clôture l'Assemblée Générale et invite les représentants des clubs au verre de l'amitié.

Le Président,

Jean-Luc Marsollier

Le Secrétaire Général,

Georges Jouy